

**DESTREN**

ENERGIES

DOCUMENT D'INFORMATION

En vue du projet agrivoltaïque Maiz'Ange

sur votre commune :
Maizières-lès-Vic

QUI SOMMES-NOUS ?

DESTREN ENERGIES est une entité créée par les sociétés **Vent d'Est** et **Renner Energies** qui souhaitent mettre en commun leurs compétences pour mener ce projet.



En charge du développement, **Vent d'Est**, acteur local dans les énergies renouvelables **depuis 2005**, réunit une vingtaine de talents pour concevoir, développer et valoriser le potentiel énergétique du territoire.



Plan de situation du projet

POURQUOI UN PROJET AGRIVOLTAÏQUE ?

Energie renouvelable & production agricole

L'agrivoltaïsme est une pratique qui allie production d'énergie solaire et agriculture sur une même parcelle. Une optimisation de l'utilisation des terres qui garantit une souveraineté agricole et énergétique.

Soumis à des réglementations strictes et encadré par une charte de la Chambre d'Agriculture, ce projet doit garantir une parfaite compatibilité avec les pratiques agricoles.

Accord des propriétaires
et exploitants

2023**2023-2026**

Etudes techniques, environnementales,
paysagères et agricoles

Dépôt de la demande
de permis de construire

2026**2029**

Estimation du début
des travaux



DES AVANTAGES CUMULÉS



Mesures d'accompagnement

Accompagnement des initiatives locales.
Soutien aux projets du territoire.



Financement participatif

Participation des citoyens au projet.
Retombées locales partagées.



Autoconsommation collective

Énergie locale partagée entre acteurs.
Valorisation directe de la production.



Votre avis compte !

Le projet s'implante sur les communes de
Maizières-lès-Vic et Azoudange.

Des permanences publiques communes et
ouvertes à tous seront organisées

le **mercredi 8 juillet 2026 de 8h30 à 12h à la
mairie d'Azoudange** et le **vendredi 10 juillet 2026
de 14h à 18h à la mairie de Maizières-lès-Vic.**

Nous serons présents et à votre écoute pour
recueillir vos recommandations concernant
l'implantation du projet.

N'hésitez pas à nous partager vos attentes et
suggestions avant notre rencontre !

N'HÉSITEZ PAS



CONTACTEZ-MOI POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATIONS :

Anne-Lise
LECHAPELAIN

Cheffe de Projet Agri-PV
& ingénieure agronome



+33 (0)6 76 14 36 24



anne-lise@vent-d-est.com



www.vent-d-est.com





DESTREN

ENERGIES

DOCUMENT D'INFORMATION

En vue du projet agrivoltaïque Maiz'Ange

sur votre commune :
Azoudange

QUI SOMMES-NOUS ?

DESTREN ENERGIES est une entité créée par les sociétés **Vent d'Est** et **Renner Energies** qui souhaitent mettre en commun leurs compétences pour mener ce projet.



En charge du développement, **Vent d'Est**, acteur local dans les énergies renouvelables **depuis 2005**, réunit une vingtaine de talents pour concevoir, développer et valoriser le potentiel énergétique du territoire.



Plan de situation du projet

POURQUOI UN PROJET AGRIVOLTAÏQUE ?

Energie renouvelable & production agricole

L'agrivoltaïsme est une pratique qui allie production d'énergie solaire et agriculture sur une même parcelle. Une optimisation de l'utilisation des terres qui garantit une souveraineté agricole et énergétique.

Soumis à des réglementations strictes et encadré par une charte de la Chambre d'Agriculture, ce projet doit garantir une parfaite compatibilité avec les pratiques agricoles.

Accord des propriétaires
et exploitants

2023

2023-2026

Etudes techniques, environnementales,
paysagères et agricoles

Dépôt de la demande
de permis de construire

2026

2029

Estimation du début
des travaux



DES AVANTAGES CUMULÉS



Mesures d'accompagnement

Accompagnement des initiatives locales.
Soutien aux projets du territoire.



Financement participatif

Participation des citoyens au projet.
Retombées locales partagées.



Autoconsommation collective

Énergie locale partagée entre acteurs.
Valorisation directe de la production.



Votre avis compte !

Le projet s'implante sur les communes de
Maizières-lès-Vic et Azoudange.
Des permanences publiques communes et
ouvertes à tous seront organisées
le **mercredi 8 juillet 2026 de 8h30 à 12h à la
mairie d'Azoudange** et le **vendredi 10 juillet 2026
de 14h à 18h à la mairie de Maizières-lès-Vic.**
Nous serons présents et à votre écoute pour
recueillir vos recommandations concernant
l'implantation du projet.
N'hésitez pas à nous partager vos attentes et
suggestions avant notre rencontre !

N'HÉSITEZ PAS



CONTACTEZ-MOI POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATIONS :

Anne-Lise
LECHAPELAIN
Cheffe de Projet Agri-PV
& ingénieure agronome



+33 (0)6 76 14 36 24



anne-lise@vent-d-est.com



www.vent-d-est.com

